

Publié le 13 Mars 2018

Illusions

Pourquoi les frappes que prévoyait François Hollande contre la Syrie en 2013 n'auraient sans doute pas autant changé la donne qu'il ne le pense



Dans un entretien accordé au Monde, l'ancien chef de l'Etat est revenue sur les évènements du mois d'août 2013, lorsque la France était prête à frapper le territoire syrien.



Avec [Jean-Sylvestre Mongrenier](#)
[Voir la bio en entier](#)



Avec [Alain Rodier](#)
[Voir la bio en entier](#)

Atlantico : Dans une interview donnée [au journal Le Monde](#), François Hollande revient sur la situation du mois d'août 2013, lorsque la France était prête à frapper le territoire syrien suite aux attaques chimiques menées par

les forces gouvernementales de Bachar el-Assad. Alors que ces frappes étaient alors envisagées sous une forme "d'opération limitée, ciblées sur le chimique" par l'envoi de "missiles de croisière", comme le révélait Le Monde dans un article publié en février 2014, peut-on réellement envisager que de telles frappes auraient produit un résultat plus "favorable" que la situation actuelle ?

Jean-Sylvestre Mongrenier : L'évaluation théorique de telles frappes, si elles avaient eu lieu, ne doit pas être uniquement circonstancielle et contingente. Ce sont les règles de juste conduite des relations internationales et le droit de la guerre (*jus ad bellum*), plus précisément le droit dans la guerre (*jus in bello*), qui sont en jeu. De longue date, la morale et le droit ont eu pour objet la régulation des conflits armés, afin d'éviter que la violence au coeur de l'homme ne devienne hyperbolique. De manière imparfaite, certes, mais l'imperfection des choses ne doit pas légitimer le pire. Dans l'Antiquité, il existe des conventions interpoliades entre les cités grecques qui guerroyaient les unes contre les autres. Bon an, mal an, ces conventions sont aussi respectées lors des guerres avec les Perses. Sous l'Empire romain s'élabore un « droit des gens », avec pour socle les conventions antérieures. Aux Temps modernes, c'est le fameux *Jus Publicum Europaeum*, tant regretté par le juriste allemand Carl Schmitt.

Dans le cas présent, l'usage des armes chimiques, après leur mise au point et leur emploi au cours de la Première Guerre mondiale, a été interdit par le Protocole de Genève, signé en 1925(entré en vigueur en 1928, ce texte porte aussi sur les armes biologiques). De fait, elles n'ont pas été utilisées lors de la Deuxième Guerre Mondiale. En 1993, au lendemain de la Guerre Froide, une Convention sur l'interdiction des armes chimiques a été signée (192 Etats signataires), l'OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) étant chargée de faire respecter ce texte. En 2013, Vladimir Poutine a sauvé Bachar Al-Assad en obtenant la signature de ce texte ainsi que le désarmement chimique du régime de Damas. Ainsi Poutine s'est-il porté garant de l'effectivité de ce désarmement et des obligations internationales contractées par ce régime.

Quatre ans et cinq mois plus tard, on sait ce qu'il en est. Sous la direction d'Edmont Mulet, le *Joint Investigate Mechanism* (JIM) mis en oeuvre par l'ONU et l'OIAC a publié un rapport selon lequel Damas a conservé des stocks chimiques. Elles ont été employées à quatre reprises au moins (le rapport date de l'automne 2017), avec le soutien et l'approbation *de facto* de Moscou qui, au sein du Conseil de sécurité, couvre systématiquement son « Kadyrov » moyen-oriental. On assiste donc à une banalisation gravissime de l'emploi d'armes chimiques. Elle aura ses prolongements sur d'autres théâtres. La situation donne corps à l'anticipation de Thérèse Delpech sur l'« ensauvagement du monde ». On songe aussi aux thèses de René Girard (cf. *Achever Clausewitz*, 2007). Bref, la question des représailles et des « lignes rouges » n'est pas une simple question de technique et d'efficacité. Des principes fondamentaux sont en jeu et leur viol aura ses conséquences pratiques, au-delà du théâtre syrien.

Alain Rodier : Il est vrai qu'après le massacre au gaz sarin de populations civiles le 21 août 2013 dans la Ghouta, quartier situé à l'est de Bagdad, si des frappes aériennes massives avaient eu lieu engageant simultanément des avions américains, britanniques et français (plus des missiles de croisière lancés par des bâtiments de l'US Navy croisant au large des côtes syriennes.), il y aurait eu un résultat militaire significatif sur le terrain dans la mesure où des centaines de munitions auraient été tirées. **Cela dit, cela n'aurait en rien garanti que tout le stock d'armes chimiques détenu par le régime de Damas aurait été détruit** sans compter les risques de contamination que cela impliquait même si les conditions de stockage de ce type d'armement est théoriquement sécurisé pour éviter que les différents composants ne soient mélangés par inadvertance ou par accident (comme en cas d'un bombardement.)

La France limitait officiellement son action au potentiel chimique syrien mais il semble qu'en fait, les experts du Quai d'Orsay espéraient que cette attaque visant le coeur du régime de Bachar el-Assad pourrait avoir des conséquences beaucoup plus importantes. Ils pensaient qu'un effet domino ferait à terme chuter Assad.

En réalité, ce qui aurait été le plus efficace sur le plan militaire aurait été la destruction de centres de commandement et de transmissions, de dépôts logistiques importants, des bases aériennes, la neutralisation des aéronefs militaires au sol ou en vol, etc. le tout étalé dans la durée. En gros, une vraie guerre aérienne mais avec tous les risques que cela comporte, en particulier dans le domaine des pertes civiles. En 2013, les Russes n'étaient pas encore là et la défense aérienne syrienne aurait pu être aisément laminée par l'US Air Force.

Mais voilà, les Britanniques se sont retirés puis les Américains. Ne prenons pas les Anglo-saxons pour des niais;

derrière leurs prétextes politiques, **les responsables avaient leurs véritables raisons : ils doutaient de deux choses : de la réalité du prétexte - Bachar était directement responsable de la frappe - et de leurs propres capacités à faire plier le régime syrien !** Et de plus, le soutien populaire à une telle opération n'existait ni en Grande-Bretagne ni aux États-Unis.

Les Russes ont proposé aux gouvernants une porte de sortie bienvenue et honorable ; ils allaient patronner le désarmement chimique de la Syrie. Que l'on le veuille ou non, cette solution a été la plus efficace même si tout n'a pas été complètement découvert, ce qui d'ailleurs aurait aussi le cas lors de bombardements.

Alors que la négociation menée par Barack Obama après cet été 2013 avait permis la destruction d'une partie importante du stock chimique syrien, peut-on penser que les frappes envisagées alors par la France auraient pu produire un meilleur résultat ?

Alain Rodier : Comme je le disais précédemment, la France aurait pu participer à ces opérations militaires dans la mesure de ses moyens qui restent très limités car elle reste engagée sur d'autres théâtres d'opérations, particulièrement au Sahel. Les 90% des frappes auraient été le fait des Américains.

Du moment où ces derniers ont décidé de ne pas intervenir, la France ne pouvait plus y aller seule car son action serait restée au niveau du « symbole » qui n'aurait impressionné que les Français vivant un nouveau film de guerre en direct à la télévision (et encore...) et certainement pas Damas.

Sans compter de la réputation à l'international de l'ancienne puissance coloniale qui se serait un peu plus dégradée. Il semble que le président Hollande se faisait alors des illusions imaginant que cette opération pourrait déstabiliser le régime en *boostant* l'opposition. Peut-être pensait-il (en le démentant catégoriquement) que le scénario libyen allait se répéter ? Plus globalement, la politique syrienne de la France - droite et gauche confondues - a été un échec cuisant. En conséquence, la France n'est plus audible au Proche-Orient pour de longues années car ses dirigeants ont manqué de sagesse, de recul et de clairvoyance.

Jean-Sylvestre Mongrenier : Peu importe la destruction d'une partie du stock si le régime, en dépit de ses engagements et de ceux de Moscou, conserve des armes à sa disposition et, de surcroît, les utilise. Nous ne sommes pas ici dans une approche de type coûts/bénéfices et optimisation des stocks. La situation est simplissime : ces armes sont interdites et le pouvoir qui sévit à Damas, avec le parrainage de Moscou, s'est engagé à les livrer. Donc à ne plus y avoir recours. Or, des stocks ont été conservés et lesdites armes sont toujours employées (les témoignages affluent ces dernières semaines). Le tout avec l'approbation du Kremlin qui est engagé dans une logique de destruction de l'ordre international et des fragiles digues qui ont été érigées, afin de contenir la violence guerrière et l'ensauvagement. Au vrai, faut-il s'en étonner ? Avec le régime de Saddam Hussein, celui des Assad père et fils est historiquement le plus violent de la région, au point de faire passer les autres dictateurs et autocrates locaux pour de simples régimes paternalistes.

D'aucuns, pour justifier l'inaction et le désintérêt, invoquent la souveraineté des Etats. Qu'ils relisent donc Jean Bodin et les *Six Livres de la République* (1576). La souveraineté est ordonnée en vue du bien commun. Au-dessus de la souveraineté, le Décalogue et le Droit naturel. En dessous, les biens et libertés des régnicoles (les sujets du royaume). Jean Bodin distinguait par ailleurs la monarchie seigneuriale, qui érige le souverain en possesseur de ses sujets (à l'instar de la Moscovie), de la monarchie royale, limitée par les lois fondamentales, la coutume et le droit naturel. En l'occurrence, nous ne sommes pas face à un « Etat » mais à un « clan », une forme sauvage de pouvoir engagé dans une lutte hobbesienne (Michel Seurat parlait d'« état de barbarie »). Les effets de cette guerre de chacun contre chacun ont eu, et auront encore, de gravissimes conséquences géopolitiques. Détourner le regard et croire que le problème terroriste peut ainsi être réglé est illusoire.

Les frappes envisagées par Paris auraient-elles eu d'autres résultats ? N'anticipons pas la question suivante et regardons plutôt ce que l'absence de frappes et le recours à une vaine diplomatie ont produit sur le terrain. La solution nous a été présentée comme adéquate (voire un « coup génial ») et constituant le préalable à un grand arrangement diplomatique. Déjà, il fallait se pâmer devant Poutine, campé en depositaire de la sagesse des nations. Dans l'immédiat, l'absence d'engagement militaire des Occidentaux allait permettre de borner le chaos. Ensuite, le président russe, nous expliquait-on, jouerait les « honnêtes courtiers » et ferait émerger une solution

négociée. En fait, les engagements de 2013 n'ont pas été respectés (cf. *supra*). Le régime de Damas a été conforté dans son jusqu'au-boutisme et les factions rebelles politiquement soutenues par les Occidentaux ont été abandonnées à leur sort. Idem pour la Turquie, confortée dans sa vision du monde parano-victimaire. Sur le terrain, la propagande des groupes djihadistes en a été facilitée. Quelques mois plus tard, l'« Etat islamique », dans un vaste *Sunnistan* à cheval sur la Syrie et l'Irak, montait soudainement en puissance et bouleversait la situation. A travers la guerre, l'hostilité des puissances et les flux démographiques provoqués par la répression et les combats, le conflit n'a depuis cessé de s'étendre.

Quelle aurait été le type de frappe approprié à un franchissement de ligne rouge sur l'arme chimique ?

Jean-Sylvestre Mongrenier : Le désarmement chimique du régime de Damas, en bombardant les stocks d'armes qu'il détient, aurait été précédé et accompagné de frappes sur les défenses anti-aériennes, les « noyaux » de commandement politiques et militaires ainsi que la flotte aérienne, atout majeur du régime dans la guerre menée contre les différents groupes rebelles. Au-delà du désarmement chimique, il s'agissait d'affaiblir Bachar Al-Assad afin de le contraindre à négocier. Les Occidentaux ont fait preuve d'une grande prudence dans les livraisons d'armes, de peur qu'elles ne terminent en de mauvaises mains. Il fallait aussi éviter que l'appareil du pouvoir ne s'effondre brutalement. Barack Obama avait constamment à l'esprit le précédent irakien et le chaos qui suivit le renversement du régime de Saddam Hussein. Il voulait donc modifier la balance des forces sur le terrain, tout en évitant le « *collapsus* ».

Avec le recul, il est évident que le refus de frapper le régime, alors même que la « ligne rouge » tracée par le président Obama avait été violée, aura constitué un point tournant dans le conflit (cf. *supra*). Le vide de pouvoir et l'absence de résolution américaine ont été pleinement exploités par Poutine qui a renforcé son alliance avec l'Iran et, après avoir soutenu à bout de bras Bachar Al-Assad, s'est engagé militairement sur le terrain. Un axe Moscou-Damas-Téhéran a pris forme, ce qui frappe de vacuité les perpétuels bavardages sur le « rôle incontournable » de la Russie, les espoirs investis dans sa capacité à faire pression sur Damas ou encore à contrebalancer l'Iran. L'intention hostile et la volonté de vaincre l'on emporté, temporairement du moins, sur les ratiocinations d'un président américain porté à sur-analyser les situations géopolitiques (l'action est nécessairement synthétique).

En quelques mots, Poutine a fait ce qu'Obama s'est refusé à faire : engagement militaire direct, déploiement de systèmes d'armes pour contrôler l'espace aérien (les S-400) et donc instauration d'une zone virtuelle d'interdiction aérienne (dans l'est de la Syrie à tout le moins) et même concession d'une zone-tampon aux Turcs, à l'ouest de l'Euphrate. Rappelons qu'Ankara réclamait depuis 2012 l'instauration d'une telle zone, tant pour lutter contre la branche syrienne du PKK qu'afin de soutenir un certain nombre de groupes armés et d'installer des réfugiés. En ne prenant pas suffisamment en compte les intérêts de sécurité d'Ankara, Obama a contribué à pousser la Turquie dans les bras de la Russie (il y a bien sûr d'autres facteurs, dont le jeu propre et les tropismes de Recep T. Erdogan).

Pour conclure, le conflit a dangereusement muté. D'une part, l'Etat hébreu est confronté à un Iran expansionniste qui s'enracine militairement en Syrie et se projette stratégiquement en Méditerranée orientale. De l'autre, la situation évolue vers un face à face entre l'axe Moscou-Damas-Téhéran et la coalition américano-occidentale (avec ses alliés arabo-kurdes des FDS). Il faudrait prendre aussi en compte le rôle déstabilisateur de la Turquie, désormais incontrôlable, en mer Egée et en Méditerranée orientale. *In fine*, rien ne s'est passé comme attendu, après l'abandon du projet de frappes, et nous n'avons pas encore vu se produire tous les développements possibles. Plutôt que de faire la moue à la suite des propos de François Hollande, il serait plus utile de méditer les erreurs commises face à des adversaires autrement plus résolus et déterminés que nous ne le sommes. Mal propre aux sociétés post-modernes, la barbarie de la *vanitas* (scepticisme, équivalence générale et relativisme, aboulie) ne doit pas venir renforcer la barbarie de la *feritas* (la férocité).

Alain Rodier : Selon de nombreuses sources journalistiques et humanitaires, 350 000 personnes auraient été tuées depuis le début de la guerre civile syrienne en 2011. *Mediapart* affirme que les attaques chimiques auraient causé le décès de 2 000 personnes ce qui n'est rien comparé aux 248 000 autres malheureuses victimes. Mais le problème réside dans le fait que les armes chimiques sont interdites par les conventions portant sur les lois de la guerre, en particulier la convention d'interdiction des armes chimiques de 1993. Á l'évidence son emploi est donc totalement inacceptable et doit être sanctionné dès que possible.

Mais il convient d'avoir les preuves matérielles indiscutables de l'emploi de ces armes (cela a été fait, en particulier par les services de renseignement français) et d'être certain de leurs auteurs et là, c'est plus problématique. En effet, les témoins ne sont jamais des "observateurs indépendants" mais des "acteurs" qui peuvent être de bonne foi mais dont les déclarations sont sujettes au moins à des interrogations.

Les deux partis (gouvernemental et rebelle) interdisent l'accès aux sites touchés par des armes chimiques aux observateurs réellement indépendants, par exemple de l'ONU dont une commission d'enquête est chargée de la Syrie. Eux seuls pourraient arriver à des conclusions incontestables.

Il est donc aujourd'hui extrêmement difficile de déterminer avec une certitude absolue que des armes chimiques ont été employées par un camp ou un autre, les rebelles pouvant se livrer à des provocations pour entraîner des réactions extérieures. Cela les soulagerait au moment où ils connaissent de véritables difficultés sur le terrain notamment dans la Ghouta orientale. Le régime affirme avoir découvert un atelier de fabrication d'armes chimiques abandonné par les rebelles. Mais là aussi, il n'y a pas d' "observateurs indépendants" donc cette information est invérifiable. Il avait été question de frappes au chlore en janvier dans la même région. Curieusement, certains groupes rebelles ont reconnu par la suite qu'il s'agissait d'une *fake news*...

Et surtout, il n'est pas exclu que des chefs de guerre locaux (gouvernementaux et rebelles) qui sont entrés en possession de stocks d'armes chimiques les aient employés dans le but de faire perdurer le conflit car ils pensaient que c'était leur intérêt. **Les profiteurs de guerre ont toujours existé !** Bachar ne contrôle qu'une partie de son armée et des milices qui l'accompagnent quant aux rebelles, il n'y a pas de centre de coordination.

Regardons les choses en face, la France seule n'a pas les moyens suffisants pour mener en Syrie une action militaire plus que symbolique. D'ailleurs, Paris a toujours parlé de "frappes punitives" donc ponctuelles. À titre d'exemple, le bombardement de la base aérienne d'al-Chaayrate en avril 2017 par 59 missiles de croisière de l'US Navy (l'un n'était pas parti : un "long feu") en représailles de l'attaque chimique survenue au sud de la province d'Idlib n'a eu une efficacité tactique que très limitée. L'aéroport était de nouveau opérationnel deux jours plus tard ! Le nombre de missiles de croisière disponibles en France relève du secret défense mais il ne doit pas être extrêmement élevé...

Pour finir, rappelons que **la guerre civile qui ravage la Syrie depuis sept ans fait d'abord souffrir les populations civiles** locales. Et elles sont loin d'être le premier souci des grandes et moyennes puissances qui interviennent dans ce conflit car ces dernières ont un autre agenda : la défense de leurs propres intérêts. L'arme chimique est un moyen vicieux - et interdit par les conventions internationales - mais les autres manières de tuer son prochain sont toutes aussi horribles. La guerre n'est pas une solution.